



NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Nous avons tenu le 20 janvier la dernière séance de négociation. La Direction nous a proposé un nouveau projet d'accord avec les mesures suivantes :

Mesures augmentation salariales :

- **Augmentation du budget de 1,8 à 2%** (dont 0,3% au titre des évolutions professionnelles pour l'année 2021) pour les augmentations individuelles **rétroactives au 1^{er} janvier**.
- **Augmentation de l'enveloppe spécifique de 150 à 200 K€** au bénéfice des classifications C à F pour traiter :
 - Les éventuels écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes
 - Les éventuels dé-positionnements salariaux observés par la DRH
 - Les éventuelles rétentions salariales des salariés juniors.

Revalorisation de la prime d'astreinte et INP :

- Augmentation de la prime d'astreinte **à hauteur de 300 €, c'est la demande de la CFDT.**
- Prime INP **à hauteur de 170 €, ok pour la CFDT.**

La CFDT a demandé la revalorisation de l'astreinte de type 3 en lien avec celle de la type 2 avec la proposition suivante :

- **Renfort en semaine à 30 €**
- **Renfort le samedi à 60 €**
- **Renfort le dimanche à 90 €**

La CFDT attend un retour positif sur la revalorisation de l'astreinte de type 3 comme décliné ci-dessus.

Résultat de la performance collective :

Cette performance collective a un impact sur les bonus des salariés. L'année 2020 se solde par :

- Une performance économique Ebitda **à 106%**
- Une performance Opérationnelle RFT **à 110%**

Le résultat de la performance collective 2020 sera donc **de 108 %**, ce qui implique un impact positif de **8%** sur les bonus des salariés.

Participation :

Les calculs sont en cours, la Direction communiquera le résultat dès que possible.

Si la Direction a pris en compte une partie de nos revendications, il n'en demeure pas moins que le budget proposé sur les augmentations salariales, n'est pas à la hauteur de l'attente des salariés et de la CFDT. Même si ce budget est supérieur à l'inflation de 2020 et aux budgets d'autres entreprises de notre secteur :

Cela sera-t-il suffisant pour accepter ce projet d'accord NAO ?

La CFDT a annoncé en séance qu'elle va mener sa réflexion avant de donner une réponse positive ou négative à la Direction.